

## Editorial

### Prévention réactive et réaction préventive

L'éditorial de notre Lettre N° 3 resituait la loi Risques du 30 juillet 2003 dans le contexte du premier anniversaire des grandes inondations de l'été 2002.

C'est également « un an après » le séisme des Saintes à la Guadeloupe de novembre 2004 que le gouvernement vient de lancer un ambitieux programme national de prévention du risque sismique ou « plan séisme » (cf. page 4).

C'est aussi après seulement le terrible tsunami de décembre 2004, que les pays riverains, aidés par la communauté internationale, ont commencé à se préoccuper d'un système d'alerte pour l'Océan Indien. Il faudra encore des années pour le rendre pleinement opérationnel.

C'est encore en réaction à l'année cyclonique sans précédent qui a frappé la zone Caraïbe, que l'on discute, aux Etats-Unis, d'un projet de système fédéral de couverture d'assurance contre les catastrophes naturelles.

C'est en réaction, prospective cette fois, face aux perspectives d'aggravation en fréquence et en intensité des événements extrêmes accompagnateurs du changement climatique, que s'échafaudent à différents niveaux des « stratégies d'adaptation » au changement climatique (cf. page 4).

Oui assurément, quand préventions réactives et réactions préventives génèrent des stratégies de réduction de la vulnérabilité, les parties prenantes publiques et privées entrent dans « l'ère quaternaire de la prévention » (cf. édito de la Lettre N° 3). Avec vous, la MRN y contribue (cf. pages 2 et 3).

### *L'équipe de la*



*vous présente ses meilleurs vœux*

[www.mrn-gpsa.org](http://www.mrn-gpsa.org)

## Sommaire

### Activités MRN

- Le réseau des correspondants départementaux MRN s'affirme  
• *Page 2*
- Une étude géomatique de la répartition des logements inondables  
• *Page 3*

### Actualité

- Un Plan séisme : enfin une approche volontariste
- Une stratégie nationale pour l'adaptation au changement climatique
- La MRN aux Entretiens de l'assurance  
• *Page 4*

## Agenda

**19 janvier** : réunion du groupe de pilotage de l'étude méthodologique sur le dispositif d'évaluation des PPR

## Colloques

**23 février** : conférence AFPCN sur les leçons à tirer de Katrina au MEDD - contact : [afpcn@engref.fr](mailto:afpcn@engref.fr)

**23 mars** : conférence du GIS MR-GenCI à la SMABTP : « décideurs, ingénieurs, architectes et chercheurs face aux risques dans la construction. Perception, décision et responsabilité » contact : [anne.pantet@univ-poitiers.fr](mailto:anne.pantet@univ-poitiers.fr)

### Attention

La MRN a changé d'adresse et de coordonnées téléphoniques. Seules les adresses mail restent inchangés. Ses correspondants et partenaires en ont été informés par mail.

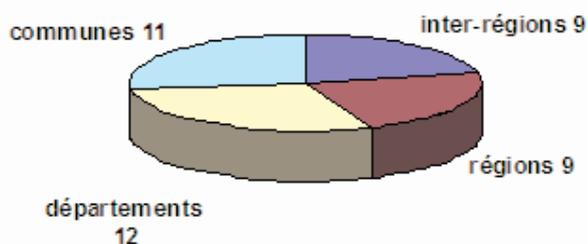
## Activités MRN

### • Le réseau des correspondants départementaux MRN s'affirme

Après une année seulement de fonctionnement, le réseau des correspondants prévention de la MRN (cf. Lettres MRN N° 4 et 5 à propos de son installation) est déjà bien visible et apprécié dans son action, par ses interlocuteurs des différentes parties prenantes. Pour s'en faire une idée plus précise, voici quelques statistiques sur la quarantaine d'interventions survenues durant l'année écoulée. A noter que la plupart de ces interventions donnent lieu à rapports synthétiques selon un format standard, qui seront bientôt téléchargeables sur la partie professionnelle du site MRN.

#### ☞ Une pluralité de demandeurs

Parmi d'autres demandeurs (8 séances), les correspondants de la MRN ont surtout été sollicités par les différents niveaux de l'organisation administrative des pouvoirs publics : services déconcentrés de l'Etat (préfectures, DIREN, DDE), notamment dans le cadre des clubs risques (voir encadré), pour 11 séances, et collectivités territoriales (conseils régionaux, généraux, communes, EPTB), pour 5 séances. Leurs interventions se répartissent géographiquement ainsi :



#### Les clubs risques et la MRN

La Lettre MRN N° 6 a présenté en page 3 **les clubs risques régionaux**, ainsi que la carte de ceux avec lesquels elle collabore déjà depuis sa création, puis en compagnie de ses correspondants.

Leurs interventions y sont appréciées, tout comme la brochure MRN « assurance et prévention ».

Animé par le CERTU (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Techniques de l'Urbanisme, situé à Lyon) et doté de son propre bulletin de liaison, ce réseau de dialogue méthodologique et de partage d'expérience sur l'instruction des PPR contribue à la politique publique de prévention.

L'intérêt d'une collaboration étroite tant avec les animateurs du réseau, qu'avec ses régions membres, réside donc, non seulement dans la mise à jour de l'information des cadres techniques de l'Etat sur l'indemnisation cat-nat et le lien entre prévention et assurance, mais aussi, à terme, dans un échange régulier sur l'évaluation des PPR, tant au plan communal que départemental, régional et national.

#### ☞ Une forte sollicitation dans le Sud Est, mais avec d'autres régions aussi actives

D'un point de vue géographique, les correspondants de la MRN ont été essentiellement sollicités dans les départements du sud-est (Rhône- Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'azur) et certains départements de Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne et Languedoc-Roussillon). Ils ont également été présents dans le nord, nord-est (Nord Pas de Calais, Picardie, Ile de France, Champagne Ardennes, Lorraine et Alsace) et dans le centre et centre-ouest de notre pays (Centre et Poitou-Charentes).



#### Rencontres interprofessionnelles sécheresse

Des rencontres avec les professionnels de la construction ont eu lieu sur ce thème (voir lettre MRN n° 5). Nos correspondants ont participé à 3 réunions régionales (Poitou Charente, Centre et PACA). 3 départementales et 6 communales (dans le Gers) pour notamment expliquer les spécificités de l'application du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles à ce type d'aléa.

#### ☞ Participation à des instances de travail sur des documents publics de prévention

Ils ont assisté à 17 réunions ou colloques, participé à 10 groupes de travail et sont intervenus 14 fois pour parler de prévention et d'assurance.

Leurs avis ont été pris en compte lors de l'établissement de certains documents de prévention. Ce fut le cas, par exemple, pour le plan communal de sauvegarde (PCS) de Mâcon et le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) du Loiret.

Pour solliciter les correspondants départementaux s'adresser au secrétariat de l'association.

# Activités MRN

## • Une étude géomatique de la répartition des logements inondables

Dans sa Lettre N° 1, la MRN présentait les atlas de zones inondables (AZI), dont elle réalise une collecte systématique auprès des services producteurs, au fur et à mesure de leur mise à disposition. La couverture obtenue aujourd'hui permet enfin de réaliser une étude au plan national, afin d'analyser la répartition spatiale des 2,5 millions de logements situés en zone inondable, annoncés par les pouvoirs publics.

### ☞ Une méthode subtile...

En l'occurrence, le découpage du territoire français en bassins versants apparaît plus pertinent que celui en départements. La maille géographique choisie correspond à une agrégation intermédiaire du deuxième niveau de précision du référentiel des aires hydrographiques de la base de données CARTHAGE du Réseau National des Données sur l'Eau<sup>1</sup> (carte 1). Grâce à un SIG, on peut associer chaque commune (en noir sur la carte 2)<sup>2</sup> à un seul bassin versant (contours marron sur la même carte). Il est alors possible de dénombrer le nombre de logements de chacun d'eux<sup>3</sup>. Parmi ces derniers, ceux inondables sont obtenus par le croisement avec la couche des enveloppes de crue (en bleu) fournies par les AZI<sup>4</sup>.

### La méthode de réalisation de l'AZI conditionne la qualité de l'information

A titre d'exemple :

- l'approche hydrogéomorphologique identifie et cartographie la totalité de la zone inondable, distinguant les crues très fréquentes, fréquentes et exceptionnelles ;
- les modélisations hydrologiques et hydrauliques génèrent divers scénarios d'aléa relatifs, entre autres, à un débit ou une période de retour ;
- le relevé des crues historiques aboutit à la cartographie de l'enveloppe des plus hautes eaux connues (PHEC).

La production des AZI, respectant souvent les limites administratives en raison d'une maîtrise d'ouvrage départementale ou régionale, n'est pas achevée. Certains sous-bassins ne sont pas encore couverts par des cartes numériques.

Lorsque aucune donnée numérique n'a été recueillie à ce jour (bassins versants dénommés sous un fond grisé), une estimation est réalisée à partir des valeurs moyennes obtenues sur les autres.

Les calculs s'appuient sur les cartographies des scénarios majorants et l'ensemble des logements est considéré, y compris ceux des immeubles à étages.

<sup>1</sup> [www.rnde.trm.fr](http://www.rnde.trm.fr)

<sup>2</sup> Ou, pour les communes urbaines d'au moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 à 10 000, les Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (source : BD IRIS-2000 de l'IGN)

<sup>3</sup> A partir de la BD Profils Habitat de l'INSEE

<sup>4</sup> Sources : DIREN PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées

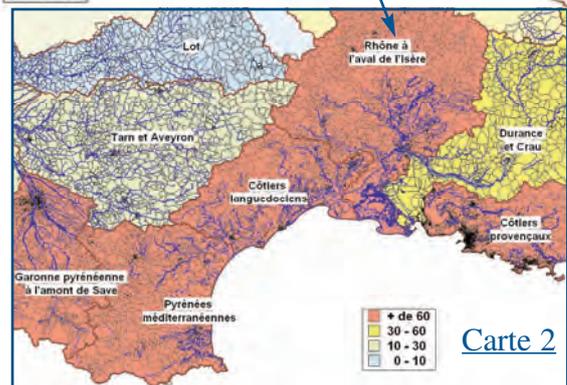
### ☞ Des premiers résultats intéressants

La carte 1 visualise, selon une échelle à 4 classes, l'évaluation du nombre de logements (en milliers) en zone inondable pour les 55 bassins versants considérés.

Au sommet de ce palmarès des bassins : un couloir rouge et jaune constitué de 11 bassins parmi lesquels, sans surprise, la Marne, le Loing, la Loire moyenne et le Rhône à l'aval de l'Isère, qui s'étend de l'estuaire de la Seine à l'embouchure du Rhône dans la Méditerranée. A noter que la proportion des logements en zone inondable par bassin génère un autre classement. Ainsi par exemple, les bassins de la Meuse ou de la Loire angevine en vert ci-dessus, apparaissent aux premiers rangs avec plus de 10 %. Globalement, en ajoutant l'ensemble des estimations réalisées sur les 41 bassins versants où des données numériques ont été recueillies et les évaluations statistiques réalisées comme indiqué sur les 14 autres, le nombre de logements en zone inondable s'apprécie dans un intervalle de 2 à 3 millions pour la France métropolitaine.



Carte 1



Carte 2

Si des événements cinqcentennaux du type de ceux survenus trois fois au courant du XIXe siècle, sur presque la moitié de la France, se reproduisaient aujourd'hui, la catastrophe pourrait toucher plus d'un million de logements, entraînant une déstabilisation profonde de la société et de l'économie du pays. De quoi se mobiliser pour réduire sérieusement la vulnérabilité... Ce type d'études va donc être très utile pour la conception du dispositif d'évaluation des PPR, que la profession attend de la MRN.

### • Un Plan séisme : enfin une approche volontariste ?

Le programme national de prévention du risque sismique (PNPRS), représentant 33 millions d'euros sur 6 ans, a été lancé par Madame la ministre de l'écologie, le 21 novembre dernier, jour anniversaire du séisme des îles des Saintes, au large de la Guadeloupe, qui avait fait une victime et d'importants dégâts. Avec l'objectif de réduire la vulnérabilité de la France au risque sismique, l'ensemble d'actions opérationnelles comporte quatre axes :

- approfondir la connaissance scientifique de l'aléa, du risque et mieux informer sur celui-ci ;
- améliorer la prise en compte du risque sismique dans la construction ;
- concerter, coopérer et communiquer entre tous les acteurs ;
- contribuer à la prévention du risque tsunami.

Les enjeux pratiques sont notamment, à horizon de quelques mois, d'aller vers :

- une nouvelle carte de l'aléa, c'est-à-dire un zonage sismique, plus représentatif de la connaissance actualisée, qui concernera 20.000 communes, parmi lesquelles une bonne moitié sera concernée par des mesures volontaristes ;
- un contrôle qualité de la construction parasismique, en élargissant le champ des bâtiments concernés, contrôle qui pourra être assorti de sanctions pénales ;
- des diagnostics pour identifier ce qui peut être fait sur l'existant ;
- le développement de scénarios catastrophiques par villes ou territoires (périodes de retour de référence : 475 et 2000 ans), de façon à améliorer la préparation des différents acteurs à la crise, ainsi que l'expertise post sismique.

Autant d'objectifs qui rejoignent les préoccupations de la profession de l'assurance, qui à travers la MRN, suivra donc de manière très attentive leur réalisation. La Lettre y reviendra. Voir sur [www.mrn-gpsa.org](http://www.mrn-gpsa.org), rubrique « actualités », le dossier de presse avec une sélection de sites sur le risque sismique.

### • Une stratégie nationale pour l'adaptation au changement climatique

Le Plan climat (2004) confiait à l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France et dans les DOM (ONERC) une mission de coordination aux effets du changement climatique. Au courant de l'automne, la MRN a été chargée de coordonner la contribution de la profession de l'assurance au document de consultation des parties pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'adaptation, qui identifie huit axes stratégiques :

- développer la connaissance ;
- consolider le dispositif d'observation des impacts, sous forme de bases de données et d'indicateurs régulièrement actualisés ;

- informer le public, les élus et faciliter l'accès aux informations expertisées ;
  - promouvoir une approche territorialisée et favoriser les actions volontaires et le dialogue avec les acteurs privés ;
  - financer les actions d'adaptation ;
  - utiliser les instruments législatifs et réglementaires ;
  - tenir compte de la spécificité de l'Outre mer ;
  - contribuer aux échanges internationaux.
- Egalement un sujet qui ne fait que commencer et sur lequel la Lettre reviendra en détails.

### • La MRN aux Entretiens de l'assurance

Après avoir déjà été dans le passé invitée par le Centre national de prévention et de protection (CNPP) aux Entretiens de la Prévention, en parallèle à ce grand rendez-vous annuel de la profession, la MRN a fait une apparition cette année dans un atelier des Entretiens de l'Assurance.

En effet, dans l'édition 2005 des Entretiens, l'actualité réclamait non seulement d'évoquer l'après Katrina, mais aussi **l'équilibre entre assurance et prévention des catastrophes naturelles en France**. Dans l'atelier sur ce thème présidé par M. BIWER, sénateur de la Meuse, il a été question des projets de réforme en cours de discussion au Parlement, consécutifs au déséquilibre sur le régime engendré par le sinistre de sécheresse géotechnique de l'été 2003, des avancées de la CCR en matière de contribution au retour d'expérience par événement et de modélisation de la sinistralité, mais aussi des réflexions en cours pour l'élaboration d'une stratégie nationale d'adaptation au réchauffement climatique et enfin d'éléments de comparaison sur la situation dans nos pays voisins. Le représentant de la FFSA, président du Comité des particuliers et ACPS\*, a souligné l'importance que revêt pour la profession l'action de la Mission risques naturels, notamment dans sa mission d'évaluation des plans de prévention des risques et son souhait de voir s'accélérer les politiques de prévention et de responsabilisation.

\* *Artisans, commerçants et prestataires de services.*

---

L'association Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels (MRN) a été constituée en mars 2000 par la FFSA et le GEMA suite aux événements naturels de la dernière décennie et particulièrement de l'année 99. Elle fait partie des groupements techniques de la profession hébergés par le GIE GPSA.